



FEDERATION INTERNATIONALE DE VO-VIETNAM
SƠN LONG QUYỀN THUẬT
ART MARTIAL TRADITIONNEL

Voyage au Viêt Nam 2026

Bulletin d'inscription France

1. Renseignements préalables

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
email	
Pays	
Club	
Type voyage	Pratiquant ☐ Touriste ☐
Vous souhaitez partager votre chambre avec :	

2. Choix du programme (cocher les cases utiles)

Les prix sont à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer ; compter une marge d'au moins 10%.

Le prix comprend les déplacements collectifs en bus et l'hébergement en chambre double. Si vous souhaitez une chambre individuelle, cochez la case correspondante. Les enfants de moins de 6 ans partagent obligatoirement leur chambre avec leurs parents.

Option 2 semaines adulte 922€ ☐ Supplément chambre individuelle (SGL) + 353 € ☐	6-12ans 692€ ☐	3-5 ans 461€ ☐	-3 ans Gratuit ☐
Option 3 semaines adulte 1506 € ☐ Supplément chambre individuelle (SGL) + 513€ ☐	6-12ans 1130€ ☐	3-5 ans 753€ ☐	-3 ans Gratuit ☐

3. Choix vol vers le Vietnam

Billet fourni par Typic Travel (se renseigner auprès de l'agence) ☐	Libre ☐
--	--------------------------------



FEDERATION INTERNATIONALE DE VO-VIETNAM
SƠN LONG QUYỀN THUẬT
ART MARTIAL TRADITIONNEL

4. Options touristiques (choix multiples) :

Les prix sont susceptibles d'évoluer, comptez une marge d'au moins 10%.

J3 Option Pagode des Parfums +40 €	☐	J8 Option Quy Nhơn et alentours +59 €	☐
J4 Option Ninh Bình +47 €	☐	J9 Option Villages pêcheurs +55 €	☐
J5 Option Baie de Hạ Long +82 €	☐	J10 Option visite Gành Đá Đĩa / Phú Yên +71€	☐
J6 Option (01) Villages artisanaux +48 €	☐		
J6 Option (02) Cours de cuisine +35 €	☐		

5. Choix du vol interne retour aéroport (J12) :

Vol Quy Nhon +Saigon +88 €	☐	Vol Quy Nhon +Hanoi +94 €	☐	Libre	☐
----------------------------	--------------------------	---------------------------	--------------------------	-------	--------------------------

6. Préinscription

Je choisis mes options et je reporte le montant total prévisionnel :
.....euros

ET

je verse un acompte de 50 % à la réservation :euros
(indiquer la somme en toutes lettres)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, en accepte les modalités et certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » (représentant légal pour les mineurs)

A renvoyer avant le 1^{er} décembre 2025 :

Par mail à : Frédéric PAYET frede.payet@gmail.com



FEDERATION INTERNATIONALE DE VO-VIETNAM
SƠN LONG QUYỀN THUẬT
ART MARTIAL TRADITIONNEL

7. Echéance des versements

Versement 1 (à la réservation) : Au plus tard le 1^{er} décembre 2025 : 50% du montant total
Versement 2 : Au plus tard le 1^{er} mars 2026 : 25 % du montant total
Versement 3 : Au plus tard : le 1^{er} juin 2026 : solde restant

Paiement par virement à l'ordre de :

Fédération internationale de Vo Viêt Nam.

Chez Mr et Mme BARBEY

5, rue de Normandie

28260 GILLES

IBAN : **FR76 1027 8063 8100 0203 5930 179**

N de compte : **00020359301**

Crédit Mutuel du Mantois

5, avenue de la République 78200 MANTES LA JOLIE

8. Conditions générales

* **ANNULATION** :

L'annulation émanant du voyageur entraîne le versement de frais variables selon la date à laquelle elle intervient :

- Plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu 30% du montant total
- De 45 à 10 jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant total
- 9 jours avant le départ, il sera retenu 100% du prix du voyage.

Le défaut d'enregistrement au lieu de départ aérien entraîne la perception de frais d'annulation égaux à 100% du montant du voyage.

Le défaut d'enregistrement au lieu de départ aérien occasionné par un retard de pré acheminement quel qu'en soit la cause, n'est pas exonéré de frais d'annulation et n'entraîne pas la responsabilité de l'organisateur.

Aucun remboursement ne sera effectué si le participant ne se présente pas aux heures et aux lieux fixés ou si par suite de non-présentation des documents de voyage il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée.



FEDERATION INTERNATIONALE DE VO-VIETNAM
SƠN LONG QUYỀN THUẬT
ART MARTIAL TRADITIONNEL

L'annulation émanant de la FIVV entraîne un remboursement intégral des sommes versées.

Chaque participant est responsable de la validité des documents pour l'entrée sur le territoire Vietnamien. **Il doit disposer d'un passeport valide d'au moins 6 mois après la date de retour du voyage.** Pour information, depuis le 15 août 2025, la France dispose d'une **exemption de visa pour une durée de 45 jours.**

Il appartient à chacun de vérifier que cette mesure sera toujours applicable lors du voyage. **Les frais d'annulation seront à la charge des participants qui n'auront pas pu entrer sur le territoire.**

ASSURANCE :

Le voyageur s'engage à contracter une assurance privée couvrant le voyage, le rapatriement ou l'annulation.

Nous vous demandons de bien vérifier que vous bénéficiez d'assurances :

- frais médicaux dans le monde entier
- rapatriement médical
- responsabilité civile à l'étranger.

La FIVV ne couvrant pas ces risques.

MINEURS :

Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal validé par le responsable de sa salle d'entraînement.

9. Documents joints :

- Descriptif du voyage par Typic travel/conditions générales
- Synthèse des options proposées